

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

**Journée mondiale de prévention du suicide : la Défenseure des enfants rappelle que le suicide reste la seconde cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 24 ans et que 15 % des adolescents (900.000) présentent des signes inquiétants de souffrance psychique**

---

Paris, le 10 septembre 2008

La Défenseure des Enfants, Dominique Versini, souhaite rappeler à l'occasion de la journée mondiale de prévention du suicide, le 10 septembre, que le suicide est la deuxième cause de mortalité en France chez les 15-24 ans et qu'il y a - au moins - 40.000 tentatives de suicide par an dans cette classe d'âge.

Les taux de décès sont plus élevés chez les garçons (1 décès pour 25 tentatives) que chez les filles (1 décès pour 160 tentatives).

La Défenseure des enfants se félicite de la mise en place du plan « santé jeunes » proposé par la ministre de la Santé en février dernier. Et notamment de la création d'ici 2010, dans chaque département, d'une Maison des Adolescents, ainsi que de la multiplication des équipes mobiles pluridisciplinaires qui iront au devant des jeunes.

Néanmoins, elle souhaite rappeler que ce plan concerne surtout les 16-25 ans alors que la prévention doit commencer dès les premières années du collège comme elle l'a constaté dans son rapport annuel 2007 intitulé « Adolescents en souffrance, plaidoyer pour une véritable prise en charge ».

La Défenseure des enfants apprécie que la campagne de promotion du numéro vert « fil santé jeunes » (0 800 235 236) soit engagée en octobre 2008 (il est prévu un raccourcissement du numéro à 4 chiffres : le 32 24). Toutefois, la gratuité à partir des téléphones portables, alors que c'est le mode de communication le plus utilisé par les jeunes, ne sera pas à priori effective.

Le dispositif de repérage et la prévention de la crise suicidaire et de la souffrance psychique chez les jeunes, plus particulièrement chez les jeunes homosexuels devrait être mis en place cette année par le biais d'une **campagne d'information** du

ministère de la Santé (il est à noter qu'un quart des tentatives de suicide des garçons âgés de 15 à 24 ans et 10 % de celles des filles du même âge seraient liés à un problème d'homosexualité). Toutefois, il convient de rappeler l'importance de mettre en œuvre plus de moyens de repérage, de prévention et d'éducation sur le terrain.

La Défenseure des enfants souhaite rappeler quelques recommandations qu'elle avait présentées au Président de la République lors de la remise du rapport consacré aux adolescents en souffrance et qui sont indispensables pour la prise en charge des jeunes en souffrance psychique et en particulier ceux qui ont fait des tentatives de suicide :

- **Sensibiliser et informer les parents** sur le repérage des signes éventuels de mal-être de leur enfant et les accompagner par la mise en place d'une ligne nationale d'écoute téléphonique « parents », d'un portail d'adresses utiles, de lieux d'accueil spécifiques, etc ;
- Mettre en place un plan national pour **régler la crise des centres médico-psychologiques** saturés (6 mois d'attente pour un rendez-vous) ;
- Créer des lits d'hospitalisation à temps complet dans les départements qui en sont dépourvus ;
- Développer des relais de post-hospitalisation en créant notamment des **unités de soins études** pour les collégiens et les lycéens ;

### **Contact presse**

**Laetitia GOT-THEPAULT**

laetitia.got@defenseurdesenfants.fr

01-53-63-58-66 / 06-32-47-63-93

www.defenseuredesenfants.fr